

1) approbation pv CR dernière.

2) actu recherche

Point communication recherche, à la une de l'UN (obligation de dépôt en HAL adopté en juillet, symposium sur Mars (Insight), équipe radiochimie de Subatech: *radioactivité moteur de l'émergence de la vie*, prix jeune chercheur CESAM, programme de recherche : habitat inclusif partenariat CENS/LS2N, inauguration des Labs de la Hall 6 ouest jeudi 16/9).

Nantes université : 4 pôles, 2 compo hors pôles (Inspé et Osuna), les composantes (ecole archi, centrale, ecole des Beaux arts, asso (CHU et IRT) et convention de mixité renforcée (Inserm)

Calendrier : sept 21 : publication décret : début de l'administration provisoire (attente du décret de nomination de l'administrateur provisoire)

Nov : élection des instances de NU

Décembre 21 : élection président de NU, fin de l'administration provisoire

1^{er} janvier : NU se substitue à l'UN.

Q : date précise pour les élections ?

OG : non pas encore.

Q : qui sera admi provisoire ?

OG : non. Pas qqun de l'établissement.

En parallèle pour l'isite Next, les prochaines étapes :

26/07/21 : débloccage de 5 M d'euros (moitié du budget gelé suite au départ de Centrale, soit 10 M)

31/07/21 : envoi du rapport d'auto-évaluation (au ministère + jury international)

21/10 : visite d'une délégation du jury (ce sont eux qui cadrent les entretiens, avec qui). Ce sera la délégation française qui viendra (pas la partie internationale).

14-21 janvier 22 : audition par le jury

CA : 36 membres, 12EC, 14 person ext, 5 biatss, 5 étu

Directoire : élabore et propose au CA la stratégie commune sur volet formation, internationale, recherche et innovation, graduate schools, vie de campus

Conseil académique : remplace CR + CFVU : 71 membres élus, possibilité de se scinder en deux sous-instances, cela appartiendra aux nouvelles instances. 40 E et EC, 12 biatss et 10 étudiants

Comité d'orientation stratégique : veille sur orientation stratégiques, peut faire des recommandations au directoire

Conseils de pôle (approuve la stratégie du pôle, prend décision à l'échelle du pôle.

Q : Conseil académique : pas de chercheurs ?

OG : non, il ne s'agit pas d'exclure les chercheurs, c'est une erreur ! il y a les chercheurs.

Q : et la parité sur 71 ?

OG : vérifications à faire.

Q : next 2 : inflexions proposées pour se rapprocher des beaux arts et de l'archi (moins / industrie et santé du futur) : va-t-on prendre en compte ces acteurs dans le projet ?

OG : non : idée : veulent voir la question de la gouvernance partagée, qu'on est un seul et même établissement qui ne délivre qu'un diplôme (et non la recherche). ce sera la gouvernance qui déterminera si cela passe ou pas. une fois le budget obtenu, on n'est plus dans ce carcan, on peut ouvrir, notamment aux SHS, mais aussi beaux arts et archi.

3) rapport évaluation provisoire HCERES pour l'établissement (et non labo).

Moitié rapports de labo sont en train de remonter, mais tous provisoires.

Commentaires généraux

Points forts

- Positionnement cohérent et lisible (université scientifique thématifiée pour Nantes (mer, numérique, matériaux, santé) et soutien actif acteurs territoriaux)
- Etablissement voulant peser sur territoire métropolitain

Points faibles

- Démarche stratégique sur soutenabilité financière sur durée action et risques associés à la pérennité du financement
- Clarification positionnement dans la stratégie
- Stratégie énoncée trop générale
- Implantation et projets à l'international trop faibles (*UN mise sur UniWell*)

Focus sur recherche

Points forts

- Stratégie recherche explicite, organisation agile et réactive pour répondre aux AAP, DPRI structurée et solide avec renforcement significatif des effectifs
- Vraie culture de la valorisation, dynamique territoriale historique, position chef de file dans la valorisation, sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat, important adossement recherche et formation

Points faibles

- Découpage peu pertinent en deux pôles des disciplines LLSHS, pas de démarche explicite alignement stratégie recherche, pas de stratégie internationale en recherche, science ouverte non questionnée, dépendance stratégie scientifique, politique doctorale à définir, stratégie doctorale sans lien avec pôle, risque hétérogénéité croissant dans gestion doctorat, éventail formation restreint suite à la disparition de la coordination territoriale
- Pas assez de stratégie internationale de la recherche.

Recommandations

- Affirmer dimensions recherche dans projets de tous les pôles
- Afficher un ou deux axes scientifiques LLSHS structurants
- Maintenir DRPI, exploiter NEXt2 pour animer transversalité
- Création start-ups à soutenir
- Assumer positionnement en santé et industrie du futur

- Assurer plus grande cohérence entre politique doctorale et stratégie scientifique -position ED, formation encadrement doctorale, codirection thèse incitée.

Q : Articulation stratégie recherche des pôles et celle de l'établissement : ?

OG : stratégie à venir car construction des pôles est en cours. Ils n'ont pas pu tout faire. Mais l'HCERES a raison d'avoir pointé là-dessus.

Q : difficulté à construire des pôles mais DU peuvent travailler au sein des pôles, c'est un enjeu.

OG : enjeu polaire à ne pas manquer, les DU doivent prendre leur place.

Q : sur l'absence de stratégie claire des SHS

OG : les DU et les composantes travaillent à l'heure actuelle sur l'élaboration d'une thématique de recherche structurante en SHS, qui doit donc être formulée en fin de cette année.

4) ANR - comparaison AAPG 2020 et 2021

Dépôt 114 projets accompagnés par Herrade Schibler et Catherine Le Manach

Dépôt en augmentation de 16 % en 2021 par rapport à 2020

(attention, quelques incertitudes sur les chiffres dans les tableaux !)

Phase 1	JCJC	PRC	PRCE
2020	16	84	14
2021	8	64	20

Phase 2	JCJC	PRC	PRCE
2020	10	45	4
2021	6	34	7

Baisse de 30 % dossiers JCJC en 2021 par rapport à 2020 (12% de dépôts contre 25 % au niveau national)

Dépôt PRCE multiplié par 2 en 2021

Accroissement de 36 % entre les deux années mais 40 % dossiers sélectionnés répartis sur 3-4 laboratoires, marge de progression importante, la DRPI peut aider au montage.

Taux de sélection 28 % projets déposés (contre 23 % en 2020 et 17 % à l'échelle nationale)

Parmi les lauréats, 12 coordinations (5 JCJC, 7 PRC, 1 PRCE) et 20 partenariats.

Q : difficulté d'obtenir des PRCI (internationaux) car collaborations internationales doivent déjà avoir débuté, certains pays sont habitués à certaines collaborations et trust ces projets. La région parisienne concentre aussi une partie de ces collaborations.

Q : dans certains domaines (énergie), aucun dossier sélectionné depuis plusieurs années.

Q : un comité peut avoir des sensibilités et s'orienter vers certains sujets une année, la composition du comité est très importante.

OG : d'ici 2026 le taux de réussite à l'ANR s'approchera de 30% (contre 10% avant et 23% aujourd'hui), en raison de la LPR.

5) LPR : nouveaux moyens pour la recherche pour UN (Subvention État 2021 abondée de 3,865 M€)

145 507 euros pour les labo (pas les 10 % annoncés qui correspondraient à 300 000 euros)

Mesures récurrentes mais reste peu cadrées.

Rééquilibrage trajectoire emploi : 1 750 000 euros en une fois, pas à être renouvelé)

CRCT : 40 000 euros

Démarrage JC : 222 000 euros.

Projets stratégiques recherche innovation : 230 000 euros

Reclassement EC et BIATSS : 128 k€

Revalorisation et création emplois doctoraux : 57.3 k€

6) Crédits récurrents des unités de recherche : 2022-27

Proposition à faire. Les nouvelles équipes de NU sera légitime à changer les choses mais UN doit produire un budget pour cette année.

Jusqu'en 2016, dotations : faites à partir des anciennes dotations ministérielles, mais constat :

Dotations LLSHS insuffisantes, disparités intra-secteurs très prononcées, absence de reconnaissance d'un critère qualité, absence de volant stratégique (pour répondre à certaines demandes urgentes des labo)

Novembre 2017, définition d'un point chercheur (nombre euros par ETP /an ; revalorisation du point chercheur LLSHS, bonus/malus en fonction de l'HCERES, augmentation de 10 % des crédits récurrents, mise en place de l'AAP besoin exceptionnel.

Année	S&T	SHS	Santé
2017	3540 (±1200)	2130 (±900)	3490 (±1500)
2021	3500 (± 20 %)	3000 (±20 %)	3500 (±20 %)

- ⇒ Point chercheur 2021 : ST : 3500 euros ; SHS= 3000 euros ; Santé : 3500 euros, avec variation en fonction HCERES (G1, G2, G3= plus ou moins 20%)
- ⇒ Difficile de défendre ces bonus/malus en fonction des évaluations HCERES. Politiquement cela pose pbm : si un labo est mal évalué, il y a une double sanction avec une baisse des crédits, ce n'est pas un service à leur rendre.
- ⇒ Aujourd'hui grande majorité des labo sont des G1 (40%)
- ⇒ La LPR nous donne 10% en plus.
 - Soit on prend les rapports HCERES et on recommence
 - Soit on arrête les bonus/malus, et on garde un ETP/an et on socle sur 5 ans. Et d'être le plus haut possible : 4000 euros pour ST et santé et 3500 euros pour SHS.
 - Mobilité internationale disparaît et AAP JC aussi = très peu utilisé, possibilité de dispatcher.

Q : formidable d'enlever le malus. D'autant que les coûts annexes peuvent être supportés par l'UN (certains labos ont un coût annexe (évacuation et destruction des solvants) et peut-être aller plus loin dans le fait de dire les coûts complets des labo (on voit combien touche un labo en termes de crédits, d'AAP et de coûts)

OG : 90 % de ressources propres en santé et ST, or en SHS : entre 0 et 60% de ressources propres, donc il faut être vigilant sur ce terrain.

Q : proposition intéressante et acceptable. Et employeur se doit à une égalité de traitement entre personnels

Q : est-ce possible de donner dotation par chercheur ?

OG : non, impossible, mais il faut donner le principe de calcul. En plus permet de gérer les dépenses communes du labo donc impossible administrativement.

Q : distinction chercheur titulaire/non titulaire : certains contribuent autant à la vie du labo et visibilité de l'UN.

OG : l'enjeu majeur : quand le labo a son crédit récurrent, enveloppe stratégique pour les pôles et en fonction des pôles, ils mettront l'accent sur le renouvellement de matériel, ou sur mobilité internationale. Donc niveau polaire est le niveau pertinent.

Précision : crédit récurrent soclé sur 5 ans.

Q : émane de l'UN mais elle disparaît : le budget va arriver à NU : comment cela va se passer ?

Cela va passer par le CA mais si en cours de mandat, le conseil d'administration n'est pas satisfait de ces budgets, ils peuvent voter un budget rectificatif.

➤ La suppression des AAP et du bonus/malus ne permettra pas qu'aucun labo n'ait sa dotation récurrente diminuée : lésés, ceux à fort bonus en ST ou Santé. Par ailleurs il faudra une enveloppe stratégique polaire qui équilibre la disparition des AAP internes (*bel exemple de subsidiarité* NDLR)

6) CPER

60 M€ demandés (ils sont légitimes), mais incapable de financer les besoins réels de la recherche (possibilité de financer la moitié). Labo ont beaucoup travaillé. Logique région : projets qui participent à la dynamique régionale ; l'Un a travaillé sur la logique des pépites (il y a des labo internationaux reconnus par l'État)= le fléchage a découlé de cela. Déception par rapport aux sommes reçues (car demandes légitimes) mais satisfaction par rapport au dialogue avec l'État et la région. Le prochain CPER est dans 7 ans.

Quelques exemples :

PHENOMICS (IRS) : 5.05 M€ (technologies omics)

MAPE (Saint Nazaire - LteN) : 4.5 M€

GLICID (multi-sites) 6 M€ (calcul haute performance et stockage de données)

SHS DATA Lab (MSH Ange Guépin) : 2.85 M€

ULTRAOMICS (CEISAM): 4 M€ (projet revu pour RMN très haut champ 1GHz)

CONTA-CONTI (continuité pollusol) (OSUNA) : 1.12 M€

ICMEA +RESIF (planétologie : plateforme synthèse et analyse & instruments sismiques dans réseaux nationaux) (LPG) : 1.79 M€

TRANSFEE (GEPEA - UMS Algosolis) : 2 M€

PLASSMAT (IMN) : jouvence et extension plateforme caractérisations : 2 M€

Q : attention, ces appels concernent l'achat de gros matériels, mais quand certains ont des ferraris et d'autres des espadrilles : il y a des petits achats qui bénéficient à toute la communauté et il y a une responsabilité de faire partager aux autres laboratoires à moindre coût.

OG : tout à fait d'accord. Mais différents AAP ont disparu et demandes existent. Besoins réels, beaucoup de demandes ne sont même pas remontées. 50% des projets retenus. L'uni n'est pas en capacité de financer sa recherche, exemple : nouveau labo bio, il faut 1.6M€ pour l'équiper, et ça n'a pas été retenu.

7) questions diverses

Alerte de l'état de santé de certains doctorants. Augmentation de l'usage de produits illicites et troubles psychiques.